



ACTUALISATION DU DROIT DU TRAVAIL - 1er trimestre 2022 | FDA001-P

Stage de formation INTER : Formation présentielle

Lieux :

A qui s'adresse cette formation :

- Responsables et collaborateurs RH
- Toute personne souhaitant actualiser ses connaissances en droit du travail

Prérequis

- Connaissances et pratique du droit social

Durée: 7.00 heures (1.00 jours) **Prix indicatif HT par stagiaire :** 440.00€

Le droit du travail est une discipline vivante nécessitant une actualisation fréquente des connaissances. Les journées d'actualisation permettent aux collaborateurs de la fonction RH de développer leurs connaissances et d'appréhender de manière synthétique et opérationnelle les nouveautés législatives, réglementaires et conventionnelles en droit du travail et ainsi, sécuriser leurs pratiques dans leur gestion quotidienne des équipes

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Réaliser une veille juridique et sociale
- Mesurer les répercussions pratiques
- Rechercher la solution adaptée à son entreprise
- Mettre en œuvre les évolutions de la législation du travail

CONTENU PEDAGOGIQUE

- Présentation de l'actualité
 - Du pass sanitaire au passe vaccinal, ce qui a changé... et qui pourrait encore changer !
 - Les mesures impactant le droit du travail de la Loi de financement de la sécurité sociale et de la Loi de finances pour 2022
 - Les impacts de la Loi pour accélérer l'égalité économique et professionnelle
 - Le point sur les textes d'application de la Loi pour renforcer la prévention en santé au travail
 - Les diverses mesures sociales : dernière ligne droite pour bénéficier des aides à l'embauche d'alternants et d'apprentis, le versement par l'employeur de la contribution au CPF, la BDESE
 - Analyse et prospective : le décryptage des mesures sociales proposées par les candidat(e)s à l'élection présidentielle
- L'actualité jurisprudentielle : les arrêts marquants des derniers mois
 - La conclusion et l'exécution du contrat de travail : le CDD de remplacement et le délai de carence
 - La durée du travail : les droits à congés payés du salarié malade, les récentes décisions relatives au forfait en jours sur l'année, la validité de la convention de forfait en heures, la requalification du contrat à temps partiel en temps complet
 - La rémunération : la clause d'inclusion des congés payés dans la rémunération, l'assiette de calcul des congés payés, la fixation des objectifs et la preuve du caractère réalisable des objectifs
 - La rupture du contrat de travail : la validité de la rupture conventionnelle dans une situation de harcèlement sexuel, le licenciement prononcé par le DRH d'une filiale d'un groupe
 - La santé et la sécurité au travail : les effets de la contestation par le salarié des préconisations du médecin du travail
 - La représentation collective : les conditions de validité de la désignation d'un représentant syndical au CSE, les conditions d'électorat et d'éligibilité du représentant de l'employeur au sein du CSE, la validité du protocole d'accord préélectoral
 - Les salariés protégés : l'impossibilité de réintégration du salarié protégé dont le licenciement est annulé, la protection en cas de rupture du CDD, la preuve de la faute
 - La protection des droits fondamentaux : le droit à l'image des salariés



- Focus sur un thème juridique d'actualité : le versement d'acomptes d'intéressement et de participation
 - L'intéressement et la participation permettent le partage de la valeur ajoutée dans des conditions fiscales et sociales optimisées. Les versements d'acomptes d'intéressement peuvent en outre permettre de répondre aux aspirations des salariés en matière de pouvoir d'achat
 - Le zoom a ainsi pour objet de décrypter les conditions et les modalités de versement des acomptes d'intéressement et de participation.

A l'issue de la formation

Evaluation : QCM + cas pratique

Consolidation des acquis et suivi de la mise en pratique

Boite à outils : mise à disposition d'un ensemble de fiches techniques et tutoriels

Liste de références complémentaires (vidéos, sites internet, ensemble des outils mis à disposition par FORMACOM

Compléter son PAP-MP (Plan d'amélioration personnel et de mise en pratique)

Partager et échanger avec le groupe et le formateur sur un espace collaboratif dédié : les réussites, les difficultés, les questions, les bonnes idées...

Equipe pédagogique

Formation préparée et animée par un Sébastien GRANDJEAN, Avocat, conseil en droit social et RH, sélectionné pour son expertise et son expérience.

Domaine de compétences : Assistance des entreprises en matière de droit du travail et de droit de la sécurité sociale dans trois domaines de compétences

complémentaires : le conseil, la formation et le contentieux

Service d'assistance technique et pédagogique

Possibilité de poser des questions au formateur via l'espace numérique ou par téléphone

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- Livret de formation
- Documents supports de formation projetés.
- En complément du présentiel, accès à nos ressources digitales : activités multimodales et suivi personnalisé : préparation de la formation, modules e-learning interactifs, trames, guides et fiches méthodes.
- Pour faciliter l'appropriation des sujets, le formateur combine un ensemble de modalités pédagogiques L'accent est mis sur l'interactivité
- Les exemples et exercices sont choisis parmi des situations issues du vécu de l'apprenant. L'animation et les questions/réponses sont orientées « solutions » et « ouverture à de nouvelles pratiques »

Dispositif d'évaluation des apprentissages tout au long du parcours

Le processus d'évaluation s'effectue sur 4 niveaux

Évaluation du degré de satisfaction des participants : (niveau 1)

- Recueil des attentes adressé aux stagiaires en amont de chaque module (le cas échéant : les stagiaires devront co-réaliser ce questionnaire avec leur manager.)
- Une évaluation à chaud à l'issue de chaque session (tour de table et Questionnaire en ligne accessible depuis l'espace numérique)

Mesure de la maîtrise des nouveaux savoirs et connaissances acquises en cours de formation (niveau 2)

- Nous utilisons un ensemble d'outils ou de méthode d'évaluation des connaissances : QCM, mises en situation, reformulations, cas pratiques

Évaluation de la mise en œuvre et de l'utilisation des acquis de la formation au retour du participant dans son quotidien (niveau 3)

- Le PAP-MP est à compléter au fur et à mesure du parcours. Il servira avant, pendant et après la formation

Mesure de l'impact du dispositif en termes d'évolutions des pratiques, d'améliorations observables (niveau 4)

- 3 questionnaires sont mis à disposition à 75 jours après la fin du parcours : Questionnaire stagiaire, (N+1+) et commanditaire

Délais d'accès :

Nous nous engageons à vous répondre sous 48h pour toute demande d'information

Pour les stages INTER : Les dates des sessions de formations sont définies chaque début d'année et sont données à titre informatif dans notre calendrier. Elles peuvent être modifiées, notamment dans le cas où le nombre de participants serait pédagogiquement insuffisant. FORMACOM se réserve le droit d'annuler ou de replanifier la formation concernée dans un délai raisonnable.



Pour les stages INTRA : Nos Conseillers-ères formation vous feront des propositions de dates **le plus tôt possible en fonction de vos disponibilités et de celles du formateur/ de la formatrice** sélectionné-e.

Pour garantir une entrée en formation à la date prévue, il sera nécessaire de nous faire parvenir le devis signé ainsi que **le questionnaire des besoins de formation**.

Il est également nécessaire de prendre en compte les délais de traitement de vos demandes si vous sollicitez un financement de la part de votre OPCO.

Le stagiaire reçoit sa convocation par e-mail 15 jours avant le début de la formation, puis son lien personnel de connexion à l'espace d'apprentissage numérique « Mon Espace FORMACOM (7 jours avant).

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nous accueillons tout type de public et sans distinction.

Cependant, si vous êtes en situation de handicap, vous pouvez être amené à avoir besoin d'un accompagnement spécifique ou d'une aide adaptée. Dans ce cas, contactez-nous afin que nous puissions préparer votre participation dans les meilleures conditions et de nous assurer que les moyens de la prestation de formation peuvent être adaptés à vos besoins spécifiques

Indicateur Qualité

★★★★★ *Sur l'année 2021, la satisfaction moyenne des stagiaires est de 9/10*

mise à jour le : 9/03/2022

